

ATTENTION! Nouveau local: [Het Huys, Rue Égide Van Ophem 46 à 1180 Uccle](#)

*Gens una sumus
Nous sommes une seule famille
(devise de la FIDE, 1924)*

Chers amis,

Après une interruption d'une saison due à des circonstances que nous préférons oublier et pour la 7ème fois de son histoire, **simultanément** à son Open, le Brussels Chess Club organise :

Un tournoi vernal FERME toutes rondes FIDE,

8 participants, 420 € de prix !

Appel à candidatures (voir processus plus loin)!

Les parties des quatre échiquiers seront transmises en direct sur notre site et dans la salle d'analyse.

FERME FIDE du PRINTEMPS-LUNDI 2019

Tous les lundis du 1 avril au 3 juin 2019

à 19 heures précises.

Pas de ronde le lundi 22 avril 2019 (lundi de Pâques).
Deux rondes de rattrapage les lundis 15 avril 2019 et 27 mai 2019.

Remise des prix générale le lundi 17 juin 2019, combinée à un tournoi de blitz, un drink de Vacances et une bourse aux livres d'échecs d'occasion.

Tournoi fermé toutes rondes (*round robin*) à **8** participants,
soit 7 rondes (et deux rondes de rattrapage).

Cadence : 90 min pour toute la partie avec un ajout de 30 s par coup dès le premier coup, au système Bronstein (délai)

**NOUVEAU LOCAL : Het Huys,
Rue Égide Van Ophem 46
à 1180 Uccle**

Inscription : **20 €** pour tout le tournoi
(gratuite évidemment pour les **abonnés annuels 2018-2019**).

420 € de prix : 1° 200 € 2° 100 € 3° 70 € 4° 50 €

Les joueurs seront départagés en cas d'égalité selon les critères ordonnés suivants (cote FIDE standard utilisée)
recommandés par la FIDE pour les tournois individuels toutes rondes :

Résultats mutuels, nombre de parties gagnées, Sonneborn-Berger, Système Koya.

Les résultats sont envoyés pour les classements ELO FIDE et ELO FRBE du 1er juillet 2019.

Les résultats sont comptabilisés pour le **championnat du club**, saison 2018-2019.

Nouvelle formule avec grosse récompense pour les deux champions du club !

*Le classement, mis à jour le soir ou le jour après chaque ronde, peut être consulté sur
notre site.*

Arbitre : Philippe Jassem

Les règles du jeu de la FIDE, telles que décrites dans le VADE-MECUM FIDE 2018 de la FEFB, seront scrupuleusement respectées.

DEROULEMENT en QUATRE PHASES

La pré-inscription :

Les joueurs ont jusqu'au mardi 26 mars 2019 pour se pré-inscrire en payant les 20 € par virement au compte **BE23 0013 8838 9591** du Brussels Chess Club (avec la mention : Fermé Printemps-Lundi 2019) ou jusqu'au lundi 25 mars 2019 en payant en espèces à la caisse (les abonnés annuels devront s'engager formellement au plus tard ce lundi 25 mars 2019).

Pour se pré-inscrire, il faut être en ordre de cotisation pour 2018-2019 à la FRBE.

Les candidats communiqueront également leur nom, prénom et adresse courriel à l'[arbitre](#).

La sélection :

Les sept joueurs les mieux cotés (maximum des cotes FRBE et FIDE standard du 1er mars 2019) seront retenus, Christian Thierens, vainqueur de l'Open du Printemps-Lundi 2017, ayant déjà confirmé sa participation.

Leur engagement est ferme et définitif.

Le directeur du tournoi se réserve le droit de refuser une sélection, après discussion, en cas de doute légitime quant à la constance de l'impétrant (eg. risque d'abandon après une défaite).

Les autres seront remboursés (et pourront évidemment participer à l'Open).

Tous seront avertis par courriel le mardi 26 mars 2019.

Les appariements :

Ce même mardi 26 mars 2019 les joueurs retenus recevront par courriel les appariements complets des sept rondes

(établis selon la table de Berger, les numéros d'ordre ayant été préalablement tirés au sort par l'arbitre).

Les parties :

Les parties commencent à 19 heures précises.

Le joueur doit se présenter à l'échiquier au plus tard à 20 heures ; passé cette limite, il sera déclaré forfait.

Un joueur qui se sait empêché pour une ronde doit prévenir et le directeur du tournoi et son adversaire au plus tard la veille de la ronde (le dimanche).

Il relève de sa responsabilité de fixer une autre date et un lieu en accord avec son adversaire pour jouer la partie et ceci au plus tard le lundi 3 juin 2019.

Les lundis 15 avril 2019 et 27 mai 2019, en notre local à 19 heures, sont consacrés exclusivement aux rattrapages.

En cas de défaut à ce qui précède, il sera déclaré forfait.

Il est recommandé aux joueurs d'éviter au maximum cette procédure de report compliquée et, le cas échéant malgré tout, de faire preuve de bonne volonté de part et d'autre.

Le joueur déclaré forfait devra, en sus de la sienne, le montant de l'inscription de son adversaire - soit 3 € - au club qui aura préalablement remboursé ce dernier.

Veillez (re)consulter attentivement ce document pour vous (re)familiariser avec nos règles de bonne conduite !

Remarque : un souci d'équité nous amènera à limiter la prétention à un prix de l'Open du Printemps-Lundi 2019 aux joueurs dont la maximale des nouvelles cotes FRBE et FIDE du vendredi 1er mars 2019 ne dépasse pas celle qui a permis à l'**antépénultième** joueur du Fermé d'y être sélectionné.

Tout joueur dépassant cette dernière sera présumé s'être dérobé à ce dernier et ne pourra donc obtenir un prix.

Cependant, la participation désintéressée est libre, ceci y compris pour les joueurs du Fermé momentanément désœuvrés (adversaire absent, ronde de rattrapage).

Renseignements :

Sergio Zamparo, Directeur Tournois, 0496/21.46.73

Pierre Kolp, Trésorier, 0476/39.37.95